

Etat civil

Décès : M. Francis ROUESSARD, Mme Danièle RUTAULT

Naissance : le petit Axel est venu égayer le foyer de Jennifer et Julien TARAMELLI.

Mariage : Françoise TOUSSAINT et Patrick HASIUK

Nouveaux habitants

Bienvenue à Myriam RIVOLLIER
Manon MARTINEAU et Guillaume MOINE

Nettoyons la nature

Rendez-vous désormais habituel, l'opération de nettoyage des forêts et chemins se déroulera le samedi 25 septembre de 9h30 à 12h00. Les inscriptions sont reçues en mairie dès à présent et jusqu'au 21 septembre afin d'organiser le casse-croûte offert par la municipalité à l'issue du ramassage.

Amicale des trois villages :

Les repas, chaque premier jeudi du mois, sont prévus reprendre dès le 2 septembre, sauf nécessité sanitaire contraire.

Site Internet :

Notre site internet : lachaussée86.com remporte un vif succès. En effet, il vient de fêter son premier anniversaire et entre le 1^{er} avril 2020 et le 1^{er} avril 2021, il a été visité par 9335 visiteurs différents pour 48 025 consultations.

Panneaupocket :

Pour celles et ceux qui ne le savent pas encore ou qui ont oublié, il suffit de télécharger cette application (gratuite) sur smartphone, Iphone, PC ou tablette et vous serez informés en permanence des infos diffusées par la mairie ou des alertes à caractère plus urgent. Vous pourrez ainsi, depuis n'importe où, en France, ou à l'autre bout du monde, vous tenir informés de ce qui se passe sur la commune.

Si vous avez un sujet qui vous paraît devoir intéresser les habitants, n'hésitez pas à nous le faire savoir pour diffusion.

Rénovation de l'habitat :

Le Service Public de Rénovation de l'Habitat, avec la CCPL, se tient à votre disposition pour des conseils gratuits pour mener à bien votre projet. Contact téléphonique au 05 49 66 68 63 ou possibilité de se faire appeler (sélection d'un horaire sur le site de la Communauté de Communes du Pays Loudunais)

**UN BRIN DE CHAUSSEE
Numéro 33– Août 2021**

Le mot du Maire

Édité par nos soins

On commence à y voir plus clair !

Après bien des mois d'hésitation, on confine, on déconfiner, on instaure un couvre-feu à 19h00, à 20h00, à 23h00, on met les masques partout, tout le temps, puis on ne les met que dans les endroits spécifiques, restaurants, cinémas, magasins etc.

Toujours est-il que la situation sanitaire est bien loin de ce qu'elle était voilà un an. Mais la partie n'est pas gagnée pour autant. La vaccination semble être un atout. Les rendez-vous sont moins difficiles à obtenir, bien que les dernières restrictions liées au pass sanitaire contraignent à se décider.

Il n'est pas dans mon propos de faire l'apologie de la vaccination ou du pass, mais il paraît difficile, dans peu de temps, de pouvoir aller et venir partout, librement, sans être vacciné.

Nous avons la chance de pouvoir encore bénéficier, soit du vaccin, soit des tests, à titre gratuit. Beaucoup de pays voudraient tellement pouvoir en faire autant....

Pour le reste, le printemps a été parfois compliqué : du mauvais temps, des restrictions encore trop nombreuses, mais nous avons survécu à tout cela.

Malgré tout, la machine se remet en marche, les avions nous laissent de nouveau des traces plein le ciel, les magasins font le plein de clientèle et les activités associatives reprennent peu à peu. Le moral va avec !

Les récoltes ont pu se faire globalement dans des conditions acceptables et les rendements semblent se situer dans une bonne moyenne, d'une manière générale.

Au plan communal, nous poursuivons malgré tout, nos investissements et nos travaux tels que prévus.

Vous trouverez dans ce 33^{ème} numéro bon nombre d'informations et je vous en souhaite bonne lecture.

Le présent « brin de chaussée » sera le dernier distribué systématiquement dans toutes les boîtes aux lettres. Par souci d'économie, les prochains numéros paraîtront sur notre site internet : lachaussée86.com

Par contre, si vous souhaitez continuer à recevoir les prochains numéros comme auparavant, je vous invite à nous le faire savoir en retournant le coupon détachable que vous trouverez à la fin du présent numéro. Complétez-le et faites-le parvenir en mairie.

Bonne fin d'été, bonne rentrée à tous et restez prudents au plan sanitaire.

Bien cordialement
Alain LEGRAND

Plan de circulation

Comme annoncé à plusieurs reprises, **la route départementale 44** a été mise en sens unique. Forcément cette décision a suscité des réactions ! Pour revenir à la genèse, voilà quelques mois, nous avons lancé une consultation auprès de tous les habitants sur le projet de modification des conditions de circulation. Pourquoi ? eh bien parce que plusieurs habitants avaient attiré notre attention sur le danger que représentait le virage à droite en venant de Loudun, qu'il fallait négocier à vitesse très réduite, voire même quasiment à l'arrêt si un véhicule venant de La Chaussée était en attente au stop et n'était pas bien à sa droite. La circulation sur la RD347 étant de plus en plus importante et particulièrement le trafic poids lourds, plusieurs habitants se sont plaints d'avoir frôlé une percussio arrière.

Bizarrement, les réactions négatives à cette modification sont le fait de gens qui n'ont pas répondu à la consultation.

Les réponses ont été très modestes et la majorité d'entre elles se sont prononcées sur la situation devenue celle d'aujourd'hui : on ne peut plus accéder depuis la Rd347. Bien entendu, cela modifie quelque peu les habitudes mais c'est la sécurité qui doit primer avant tout. Il n'est pas raisonnable de commencer à agir lorsque la catastrophe est arrivée. *L'accès à La Chaussée se fait donc soit depuis Angliers via Triou, soit par Aulnay en virant à droite au carrefour de la Stèle du Maquis de Scévollès, soit à la Balbinière, selon l'endroit où l'on se rend à La Chaussée.*

La modification d'itinéraire fait perdre 1 minute à 1 minute 30, grand maximum. Si ce bref délai peut sauver des vies...

De nouveaux panneaux indicateurs sont en cours d'installation à ces intersections.

Malheureusement, quelques jours après la mise en place, un ou des irresponsables n'ont rien trouvé de mieux que de faire disparaître les panneaux « sens interdit ». Qu'ils sachent que les arrêtés du conseil départemental ont été pris et que rien ne changera. Leur attitude nocturne ne les honore pas et peut mettre gravement la vie en danger d'autrui. Ils ont tout loisir de venir en discuter en mairie plutôt que de se rendre coupables d'incivilités de ce genre. Le coût, à la charge du contribuable n'est pas forcément utile....

Parallèlement à cela, les quatre maires concernés : Angliers, Aulnay, Guesnes et La Chaussée ont demandé à Mme la Préfète de la Vienne de faire étudier l'aménagement du carrefour RD347/RD46, carrefour dit de la stèle du Maquis de Scévollès, par l'implantation d'îlots « tourne à gauche » à l'identique de ce qui a été fait à la Balbinière, à Verrue, à Angliers, à Chalais et à la Maison de Pays.

En effet, ce carrefour est particulièrement accidentogène. Les collisions y sont beaucoup trop fréquentes et un nouvel accident grave y est survenu récemment. C'est un miracle si l'une des conductrices qui était incarcérée après plusieurs tonneaux, s'en est sortie sans trop de séquelles.

Le trafic des poids lourds y est de plus en plus conséquent, on y compte une moyenne de 1 400 camions par jour lancés à pleine vitesse dans cette longue ligne droite entre la Balbinière et Angliers.

Virer à gauche à cet endroit relève parfois de la « roulette russe ».

De Chaussée en Chaussée...Aujourd'hui : La Chaussée sur Marne

Charmant village de 790 habitants, La Chaussée sur Marne est située entre Vitry le François et Chalons en Champagne. Deux hameaux Mutigny et Coulmier composent cette commune traversée par la Marne, le canal latéral à la Marne et le Fion. La Chaussée sur Marne se trouve sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle, qui draine un nombre important de touristes et de pèlerins.

Les premières traces du village remontent à 1252 (*Montigniuicum*) puis en 1392 il devient Mutigny sur Marne puis Mutigny la Chaussée en 1696. On trouve au moment de la révolution le nom de La Chaussée avant de prendre définitivement le nom de La Chaussée sur Marne en 1905.

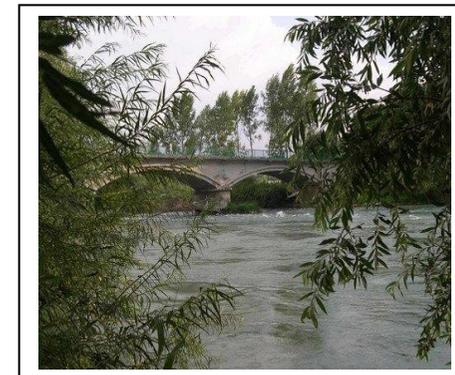
D'importants combats s'y déroulent en février 1814 qui se soldent par une victoire prussienne.

Aujourd'hui, au plan économique, on y trouve un parc important d'éoliennes dont la plus haute mesure 122m. Les cultures sont surtout axées sur les céréales.

Deux églises sont construites sur le territoire de cette commune :

L'église Saint Pierre de Coulmier (XIIème siècle) et l'église Saint Martin de Mutigny (XIIème et XIIIème siècles). Ces deux monuments sont classés aux monuments historiques. A noter dans l'église St Martin, une cloche en bronze de 1523 et une statue de la Vierge à l'enfant du XVIIIème. Ces deux derniers objets sont également classés monument historique au titre objet.

Le maire est M. André CASTAGNA et les habitants sont, tout comme chez nous, les Chausséens et Chausséennes.



Insolite

Insolite que ce planeur qui s'est posé dans un champ tout près du village, à la suite de difficultés de pilotage.

Ni le jeune pilote, ni le planeur n'ont subi le moindre dommage grâce à la dextérité avec laquelle ils ont abordé cet atterrissage forcé.

Après quelques heures d'attente, et le démontage de l'aéronef, l'un et l'autre ont pu regagner, par la route, leur base de Fontenay le Comte en Vendée, d'où ils venaient.



Regroupement Pédagogique Intercommunal : (St Jean de Sauves, St Clair, la Grimaudière, La Chaussée)

Le dernier conseil municipal a validé l'adhésion au R.P.I. de Saint Jean de Sauves. Cette démarche nous permettra d'associer notre commune à la gestion des écoles (maternelle et primaire) fréquentées par les enfants de notre village.

Des représentants de la commune participeront au conseil d'école, une fois par trimestre. C'est à cette occasion qu'il sera possible d'être informés voire d'intervenir sur les questions liées à la restauration scolaire, aux projets de voyage ou de classe de découverte en parfaite collaboration avec l'équipe d'enseignants et les associations de parents d'élèves.

A la prochaine rentrée, 155 élèves sont prévus en primaire (répartis en 7 classes, soit une moyenne de 22 élèves/classe) dont 15 de La Chaussée et 120 élèves qui prendront leurs repas à la cantine scolaire.

Traitement des déchets :

Une nouvelle procédure de ramassage des déchets ménagers va être mise en place par la Communauté de Commune du Pays Loudunais, avec une expérimentation dès 2022. Une vaste campagne d'information sera organisée à la rentrée. Cette modification concernera les déchets non recyclables (poubelles à couvercle orange ou grenat) dont le traitement va considérablement augmenter dans les 3 prochaines années.

Sans aller plus loin dans les explications à venir, sachez simplement que le calcul de la redevance sera fonction du nombre de levées de votre container et non pas au poids comme certains le craignaient.

Nous allons devoir trier nos déchets beaucoup plus qu'actuellement avec les possibilités gratuites déjà mises à notre disposition : poubelle jaune, containers à papiers ou à verre, déchetteries.

Il y a actuellement environ 50% des déchets trouvés dans les poubelles qui n'ont rien à y faire (papiers, bouteilles, tailles d'arbres et même gravats).

Entretien des trottoirs

Il semble nécessaire de rappeler que l'entretien des trottoirs, jusqu'à la limite des enrobés, est à la charge des riverains. Cette mesure est identique à celles qui doivent être observées par temps de neige.

L'interdiction d'emploi des pesticides, que nous respectons au maximum, rend maintenant la charge d'entretien trop importante. Il suffit à chacun d'entretenir devant chez lui, comme c'est prévu par le Code des Collectivités Territoriales.

Pour limiter cette corvée et rendre votre trottoir agréable, il n'est pas interdit d'y semer de la jachère fleurie qu'on trouve dans toutes les jardinerie à un prix très raisonnable et qui sera du meilleur effet. A semer en mars pour un fleurissement dès juin, jusqu'à l'automne. Elle se sèmera de nouveau toute seule pour l'année suivante.

Travaux de voirie

Les travaux de voirie 2020/2021 relevant de la compétence de la commune sont maintenant terminés.

Mi-septembre, le département, territorialement compétent, terminera les enrobés prévus : rue des Acadiens et rue de Saint Jean de Sauves.

A l'issue, c'est l'ensemble du réseau routier de la commune qui aura été refait en quelques années.

Pré communal

L'aménagement du pré communal situé rue de la voie romaine verra le jour au cours de l'hiver prochain. Le projet est maintenant arrêté.

Ce terrain volontairement laissé en attente, afin de préparer le sol, verra la réalisation d'un verger communautaire agrémenté de haies.

32 arbres fruitiers de variétés anciennes et pas moins de 510 arbustes décoratifs seront ainsi plantés.

Cette opération sera subventionnée à hauteur de 60% par le Département dans le cadre du « plan arbres ».

Une fois ces plantations terminées, nous aménagerons une zone de loisirs et de repos pour finaliser cette réalisation.

Pour respecter l'esprit communautaire, il sera fait appel en temps utile, aux habitants volontaires, pour participer aux plantations, sous l'œil aguerrri de spécialistes. Un agréable moment de convivialité en perspective !

C'est aux alentours de la Sainte Catherine, « là où tout prend racine », que les plantations débiteront.

Randonnées

Nous sommes actuellement à la mise en place de trois itinéraires de randonnées en forêt de Scévollles.

Grâce à l'étroite collaboration avec le technicien de la Communauté de Communes du Pays Loudunais, trois circuits ont été retenus : 4,6kms, 7 kms et 8,3kms.

Ces sentiers vont être balisés au cours de l'hiver prochain et les curiosités botaniques, touristiques ou historiques seront mentionnées sur les panneaux explicatifs. Quelques aménagements pour faire des pauses seront également installés. L'ensemble sera opérationnel pour le printemps 2022 et figurera dans le guide des randonnées pour 2023 (l'édition de cet ouvrage est renouvelée tous les deux ans seulement). Ainsi, nous pourrons partir à la découverte, à pied ou en vélo, et à notre porte, de notre patrimoine forestier d'une grande richesse.

Les départs de ces randonnées se feront tous place de la mairie où le stationnement des véhicules est plus facile.

Mois d' Avril 19 54

pour chaque jour de classe le jour de la semaine et le quantième du mois.

DATE	NOMS ET PRENOMS des élèves	INDICATION DES ABSENCES															POUR CHAQUE JOUR DU MOIS						
		V 3	S 5	L 6	M 7	V 8	S 9	L 10	M 11	V 12	S 13	L 14	M 15	V 16	16	17	18	19	20	21	22		
<u>C. Élémentaire N°4.</u>																							
	Paul Marie Thérèse																						
	Bonneau Marinette	+	+	+	+	+	+	+	+														
	Querin Cléopâtre			+																			
	Menard Liliane																						
	Duvigne H. Josephelroy																						
	Roussard Claudie																						
<u>Berliet Lury</u> <u>Bidaud Y. Michel</u>																							

Mois d' Avril 19 54

pour chaque jour de classe le jour de la semaine et le quantième du mois.

DATE	NOMS ET PRENOMS des élèves	INDICATION DES ABSENCES															POUR CHAQUE JOUR DU MOIS						
		V 3	S 5	L 6	M 7	V 8	S 9	L 10	M 11	V 12	S 13	L 14	M 15	V 16	16	17	18	19	20	21	22		
<u>C. Élémentaire N°4.</u>																							
	Paul Marie Thérèse																						
	Bonneau Marinette	+	+	+	+	+	+	+	+														
	Querin Cléopâtre			+																			
	Menard Liliane																						
	Duvigne H. Josephelroy																						
	Roussard Claudie																						
<u>C. Élémentaire N°5.</u>																							
	Berliet Lury																						
	Bidaud Y. Michel																						
<u>C. Élémentaire N°6.</u>																							
	Berliet Lury																						
	Bidaud Y. Michel																						
	Querin Cléopâtre																						
	Menard Liliane																						
	Duvigne H. Josephelroy																						
	Roussard Claudie																						
<u>C. Élémentaire N°7.</u>																							
	Berliet Lury																						
	Bidaud Y. Michel																						
	Querin Cléopâtre																						
	Menard Liliane																						
	Duvigne H. Josephelroy																						
	Roussard Claudie																						

M. Berliet

Heure passée à manger un peu et un peu de pain et je suis la reine on est pas si fatigé

Duvigne

Souvenirs Souvenirs.. En l'an de grâce 1954

Voici la liste des élèves qui fréquentaient l'école de La Chaussée, selon le cahier de présence, toujours en notre possession, et parfaitement tenu par l'enseignant. Certains habitent toujours le village ; d'autres, malheureusement, nous ont quittés. L'institutrice qui gérait les deux petites classes de l'époque était Mme Coiteux.

	1	2	3	4	5	6
				<u>C. Élémentaire 1^{re} H.</u>		
1				Barbe Marie Thérèse		
2				Bonneau Hainette	+	+
3				Guérin Olivette		
4				Menard S. Diane		
5				Deruegne H. Josephine		
6				Rouessard Claudie		
7				Berliet Jurg		
8				Bidault J. Michel		
9				Secombe J. Pierre		
10				Secombe Henri		
11				Rouessard J. Claude	+	
12				Rouessard Yves	+	
13				Coumat André		
				<u>Cours Préparatoire</u>		
14				Hulbourg Michèle	+	
15				Deruegne H. Josephine		
16			-	Deruegne Eliane		
17				De Bihan H. Claude	+	
18			-	Hignon Jacqueline		
19				Poi Nelly		
20				Rousseau Danièle	+	
21			-	Gazeau Tonique	+	
22				Rouessard Roseline	+	
23			-	Boussau Ljilles	+	
24				Ligon Jacky		
25				Ligon J. Jacques		
26				Secombe Bernard		
27			-	Sergeais Bernard	+	
28				Mattison Michel		
29				Guérin Michel		
30				Manteau J. Pierre		
31				Maryvonne Rouessard		
32				J. Louis Dupuis		
33				Bernard Ligon		
34				Robert Berliet		

Elections

Grâce à la bonne volonté et au civisme des habitants qui ont participé à la tenue des bureaux, les élections des conseillers départementaux et régionaux se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Les prochaines élections présidentielles sont prévues les 10 et 24 avril 2022, et les législatives les 12 et 19 juin 2022.

Distinction

Pour la troisième année consécutive, notre commune a obtenu le second prix départemental des villages fleuris dans sa catégorie.

Les efforts que la municipalité met en œuvre pour agrémenter notre village, conjugués à la participation des habitants par le fleurissement de leurs habitations ou de leurs jardins ont été particulièrement appréciés par le jury départemental. Il n'y aura pas de concours organisé en 2021 en raison de l'absence de membres de jury suffisants.

Rénovation des bâtiments publics :

Le syndicat Energie Vienne a réalisé, en juillet, un audit des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, logement communal) afin d'évaluer les travaux à entreprendre pour quantifier les économies d'énergie éventuelles.

Les travaux qui seraient à réaliser seraient pris en charge à hauteur de 25% par le syndicat Energie Vienne et 75% par la commune. A noter l'avance de la part communale, par le syndicat, remboursable 2 ans après la fin des travaux.

A noter que tous les aménagements décrits ci-dessus seront totalement pris en charge, installation et financement, par la Communauté de Communes du Pays Loudunais.

Si tu ne vas pas à l'Université, l'Université vient à toi !

Ce service propose aux étudiants Thouarsais et Loudunais un accès aux études supérieures dans des conditions adaptées. La Digitale Académie répond aux besoins de formation post-bac en distanciel pour les jeunes de 17 à 25 ans qui ne peuvent s'inscrire sur des parcours universitaires en présentiel : accompagnement personnel et dynamique de groupe. Accès soumis frais d'inscription et de scolarité : pour les personnes « non issues du territoire Thouarsais » 90€ ; la Communauté de communes du Pays Loudunais prendra en charge le surcoût d'une inscription pour les personnes issues du territoire Loudunais. Renseignements : 07-88-55-04-29

Conservez votre allocation RSA et le revenu de saisonnier agricole-plus d'informations au 05-16-52-60-24 ou lavienne86.fr

Souvenirs Souvenirs... c'était en 2003

La construction de l'actuelle salle des fêtes



Les deux cloches, Marie et Florence, en attente sur le sol de l'église



Construction du nouveau clocher et assemblage de la structure



Faute de nacelle adéquate, c'est un ouvrier acrobate qui était chargé de sceller le coq au sommet du clocher.

